



# DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2022-2023

## Pièces à fournir :

- Pré-inscription réalisée sur <http://licencies.hockeynet.fr/activer-mon-compte>
- **Certificat médical** : Pour les **licenciés mineurs**, il n'est plus obligatoire de fournir un certificat médical, sous certaines conditions : Vous devez remplir le **questionnaire de santé pour les MINEURS**. Si vous répondez NON à toutes les questions de ce questionnaire, **l'attestation de santé pour le licencié MINEUR** est à remplir et à rendre. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre NON à toutes les questions, un certificat médical datant de moins de trois mois est à fournir (avec indication « pratique hockey sur glace en compétition ») datant de moins de six mois.
- Pour les **licenciés seniors**, Les « anciens licenciés » (qui avaient une licence en 2021-2022), le certificat médical est valable 3 ans sous certaines conditions : Vous devez remplir un « **auto-questionnaire de santé CERFA 15699\*01** ». Si vous répondez NON à toutes les questions de ce questionnaire, **l'attestation de santé pour le licencié majeur** est à remplir et à rendre. Si vous n'êtes pas en mesure de répondre NON à toutes les questions, un certificat médical datant de moins de trois mois est à fournir.
- Les feuilles d'autorisation et d'adhésion aux règles du club remplies et signées.
- Le dossier de surclassement est à compléter pour les licenciés engagés en équipe sur la saison passée et nés en 2014/2012/2010/2008/2006/2005/2004/2003. Ce dossier de sur-classement est disponible sur le site internet du HCC. **Cela permettra de jouer dans la catégorie supérieure sur convocation des entraîneurs.**
- En cas de 1ère inscription, une copie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille.
- **Prêt de matériel gratuit** pour les enfants **la 1ère année d'inscription**, pour les licenciés re-inscrits en EDH (année de naissance 2018 uniquement)
- **Le règlement s'effectue soit en espèces (la totalité de la licence) soit par chèque à l'ordre du HCC (possibilité de régler en trois fois (1/3 à l'inscription ; 1/3 en Février ; 1/3 en Mars avec encaissement au 10 du mois).**
- **Les frais de prêt ou de transfert sont à la charge des joueurs.**

[www.hockey-compiegne.com](http://www.hockey-compiegne.com)

## DETAIL DES REGLEMENTS LICENCES SAISON 2022-2023

**FAMILLE :** \_\_\_\_\_

	Quantité	Frais licence fédérale & assurance 2022/2023	Cotisation HCC 2022/2023	Total Cotisation unitaire	Total
Ecole de Hockey (2014 et +) - 1ere année		42,78	92,22 €	<b>135,00 €</b>	
Ecole de Hockey (2013 et -) - 1ere année		89,78	90,22 €	<b>180,00 €</b>	
U7 (2016-2017)		42,78	117,22 €	<b>160,00 €</b>	
U9 (2014-2015)		42,78	137,22 €	<b>180,00 €</b>	
U11 (2012-2013)		89,78	145,22 €	<b>235,00 €</b>	
U13 (2010-2011)		89,78	145,22 €	<b>235,00 €</b>	
U15 (2008-2009)		92,78	142,22 €	<b>235,00 €</b>	
U17 (2006-2007)		92,78	142,22 €	<b>235,00 €</b>	
U20 (2003-2005)		92,78	142,22 €	<b>235,00 €</b>	
Senior Loisir Débutant (lundi soir uniquement)		92,78	92,22 €	<b>185,00 €</b>	
Senior Loisir confirmé (mercredi soir uniquement)		92,78	92,22 €	<b>185,00 €</b>	
Senior Compétition (lundi / mercredi soir)		92,78	152,22 €	<b>245,00 €</b>	
		<b>Total cotisation FFHG + HCC Saison 2022/2023 :</b>			
		- Réduction plusieurs adhérents pratiquant (-10%) :			
		+ Frais de Prêt / transfert Senior / Changement de licence (pour le tarif, nous consulter) :			
		<b>TOTAL PRATIQUANT</b>			
Centre d'Etudes et d'Entraînement au Lycée Mireille Grenet				<b>275,00 €</b>	
Table de marque		8,78	0,00 €	<b>8,78 €</b>	
Arbitre (non Joueur)		92,78	0,00 €	<b>92,78 €</b>	
Dirigeant non pratiquant		56,78	0,00 €	<b>56,78 €</b>	
				<b>TOTAL</b>	

**Remarque : Le tarif ci-dessous donne accès aux entraînements. Concernant les rencontres de championnat, à partir de U13, la participation aux matchs de championnat est sur convocation des entraîneurs du HCC, sur la base des critères de sélections expliqués en réunion de début de saison par catégorie (assiduité aux entraînements, comportement, attitude, niveau sportif).**

### Règlements à l'ordre du HCC :

Montant réglé par chèque (s) :

Chèque n°1 : numéro de chèque : .....Banque : .....Montant : .....

Chèque n°2 : numéro de chèque : .....Banque : .....Montant : .....

Chèque n°3 : numéro de chèque : .....Banque : .....Montant : .....

Montant réglé en totalité en liquide le jour de l'inscription.

FACTURE (uniquement si besoin) à envoyer à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Remboursement : Aucun remboursement de la licence fédérale ne sera possible. Seul le montant de la cotisation sera soumis à un remboursement pour cas de force majeure (incapacité médicale pour la suite de la saison).

[www.hockey-compiegne.com](http://www.hockey-compiegne.com)

Adresse postale : Hockey Club Compiégnois - Complexe Piscine Patinoire – ZAC de Mercières –  
Rue Jacques Daguerra – 60200 Compiègne

# FICHE ADMINISTRATIVE

## Remplir une fiche par licencié

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de Pré-inscription sur Hockey Net (en cas de 1ere inscription) : \_\_\_\_\_

### Catégorie :

- EDH 1<sup>ère</sup> année de Hockey + Enfant nés en 2018 (2eme année)
- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> U7 (2016 & 2017) | <input type="checkbox"/> U9 (2014-2015)           |   |
| <input type="checkbox"/> U11 (2012-2013)  | <input type="checkbox"/> U13 (2010-2011)          | <input type="checkbox"/> U15 (2008-2009)        |
| <input type="checkbox"/> U17 (2006-2007)  | <input type="checkbox"/> U20 (2004-2005)          | <input type="checkbox"/> SENIOR LOISIR Débutant |
| <input type="checkbox"/> SENIOR LOISIR D4 | <input type="checkbox"/> SENIOR COMPETITION D3    | <input type="checkbox"/> ARBITRE (non joueur)   |
| <input type="checkbox"/> TABLE DE MARQUE  | <input type="checkbox"/> DIRIGEANT NON PRATIQUANT |   |

Catégorie et nom du club de la saison précédente : \_\_\_\_\_

Nom des parents si différent : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de Naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

☎ Téléphone Portable : \_\_\_\_\_

☎ Téléphone Domicile : \_\_\_\_\_

Email 1 : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**(OBLIGATOIRE ET EN MAJUSCULES SVP)**

Email 2 (si besoin) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Information facultative, mais importante pour le club (sponsoring) :

Profession des parents : \_\_\_\_\_



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Constance LEVASSEUR au 06 76 78 38 93 ou à l'adresse suivante : [secretaire-hcc@hockey-compiegne.com](mailto:secretaire-hcc@hockey-compiegne.com)

## AUTORISATIONS

Je soussigné \_\_\_\_\_

Licencié au HOCKEY CLUB COMPIÉGNOIS

Ou représentant légal de l'enfant mineur licencié au HCC : \_\_\_\_\_

- Autorise mon enfant à pratiquer le hockey sur glace en compétition
- Autorise les responsables du Hockey Club Compiégnois à faire pratiquer sur sa personne tous les examens complémentaires ou interventions légales ou chirurgicales que son état de santé pourrait justifier dans le cadre de l'urgence, ainsi qu'à le faire transporter dans le centre hospitalier ou la clinique les plus proches si besoin. Cette autorisation est valable au sein du club pour les différents déplacements en France, ainsi qu'à l'étranger.
- Autorise le HCC à publier l'image de mon/son image, dans le cadre de toutes publications, sur tous supports, relatifs à la promotion du club et du hockey sur glace.
- Autorise le HCC à publier l'image de mon/son image sur le site internet et sur la page Facebook du club
- M'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du club, ainsi que celui de la patinoire de Compiègne
- Certifie exacts tous les renseignements renseignés lors de l'inscription administrative sur <http://licencies.hockeynet.fr> et reconnais avoir été informé du fait que ces renseignements feront l'objet d'un traitement informatisé relevant de l'article 15 de la loi de janvier 1978 sous réserve de l'avis de la C.N.I.L. Ces informations pourront faire l'objet de cession. Toutes les informations sont données à titre obligatoire pour la délivrance des licences, un droit d'accès et de rectification étant ouvert auprès de la **Fédération Française de Hockey sur Glace**

Date :

Signature :

[www.hockey-compiegne.com](http://www.hockey-compiegne.com)

Adresse postale : Hockey Club Compiégnois - Complexe Piscine Patinoire – ZAC de Mercières –  
Rue Jacques Daguerre – 60200 Compiègne



## **Adhésion au HCC, Adhésion à quelques règles ...**

Le comité du HCC, composé de membres élus et bénévoles, définit la politique du club et fixe ses règles de fonctionnement. Pour le bon déroulement des activités, **le comité demande à chaque membre d'adhérer aux règles ci-dessous en même temps qu'il prend sa licence.**

Les entraîneurs entraînent, les dirigeants dirigent et les parents confient leurs enfants aux premiers en s'en tenant à leur rôle de parents, en inculquant à leurs enfants la discipline et le savoir-vivre ensemble indispensable à la vie en collectivité.

1) – Chaque année, les dirigeants d'équipe sont choisis sur base de volontariat parmi les parents de la catégorie. Ils doivent prendre une licence « Dirigeant non pratiquant » dès le début de la saison et s'engagent :

- à encadrer l'équipe qu'ils ont en charge lors de tous les matchs ou tournois amicaux ou officiels
- à organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives dans lesquelles leur équipe est engagée
- à être l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs en matière d'information.
- à demander préalablement l'autorisation pour toute action (déplacement, tournoi, voyage, sponsoring etc) engageant la responsabilité du HCC auprès des instances concernées
- à informer l'entraîneur & le comité du HCC de tout événement particulier survenu au sein de l'équipe
- à ne s'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif.
- à transmettre les informations données par le comité du HCC.

2) - Les entraîneurs s'engagent :

- à faire respecter l'éthique sportive et à appliquer la politique sportive définie par le club.
- à veiller à la bonne tenue des locaux et au respect du matériel mis à la disposition par le Club ou les Clubs qui nous accueillent.
- à assurer régulièrement et avec ponctualité leurs tâches (entraînements et encadrement des joueurs, formation des équipes)
- à informer les dirigeants de tout événement survenu au sein de l'équipe.

3) - Le joueur s'engage :

- à participer régulièrement aux entraînements et aux matchs et à être présent sur la glace à l'heure exacte de sa catégorie
- à suivre avec sérieux toutes les consignes de l'entraîneur et du dirigeant d'équipe
- à respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, tant par le Club que lors des déplacements,
- à accepter toute décision prise par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement
- à avoir de façon générale, un comportement irréprochable, tant vis à vis de ses partenaires que des entraîneurs et de tout autre membre du club.
- à avoir un équipement en bon état et respecter les règles d'hygiène.

4) - Les parents s'engagent :

- à faire respecter les présentes règles par leurs enfants.
- à s'adresser aux dirigeants d'équipe pour toute demande d'information.
- à suivre, pour des raisons évidentes de sécurité, les entraînements et les matchs depuis les gradins
- à participer s'ils le désirent à la vie du club (tournois, déplacements, etc...) en liaison étroite avec le dirigeant d'équipe, & le comité du HCC
- à ne prendre aucune initiative ou décision pouvant engager la responsabilité du Club sans autorisation préalable
- à avoir un comportement sportif irréprochable lors des manifestations sportives
- à respecter les décisions des entraîneurs du club, ainsi que les décisions arbitrales,
- à répondre aux sollicitations des dirigeants en vue de l'organisation des déplacements ou tournois.
- à honorer le règlement de la cotisation au club,

4) Les bénévoles table de marque s'engagent à prendre une licence table de marque, selon les exigences de la FFHG

### CONCLUSION

Tout membre du Club s'engage lors de son adhésion à respecter ces règles. Tout manquement fera l'objet de sanctions définies et appliquées par la commission concernée. La commission se réserve le droit de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du Club.

Compiègne, le .....

Signatures des Parents

Signature du Joueur

[www.hockey-compiegne.com](http://www.hockey-compiegne.com)

Adresse postale : Hockey Club Compiégnois - Complexe Piscine Patinoire – ZAC de Mercières –  
Rue Jacques Daguerre – 60200 Compiègne